

A LA GLOIRE DU ROI BATISSEUR ET DU CANAL ALBERT

LE MEMORIAL ALBERT

ARCHITECTE: JOSEPH MOUTSCHEN

Au cours des siècles, plusieurs souverains puissants et de nombreux hommes d'Etat cherchèrent à unir la Meuse liégeoise et l'Escaut maritime.

Charles-Quint, Napoléon ambitionnèrent d'entreprendre le creusement d'une jonction fluviale. Le roi Guillaume de Néerlande voyait très clairement en elle une source inestimable de richesses pour les Pays-Bas unifiés.

Cependant, tantôt l'insuffisance des moyens techniques, tantôt les événements s'opposèrent à la réalisation du canal, jusqu'au moment où des intérêts aussi urgents qu'étendus imposèrent au gouvernement belge la nécessité et la responsabilité de son entreprise.

Dix années de labeur, deux milliards de francs furent nécessaires pour mener à bien cette voie d'eau de grande section, longue de plus de 122 kilomètres. Son exécution nécessita une puissante organisation financière et administrative et la mise en œuvre des ressources techniques les plus sûres. Les divers épisodes du long combat qu'il fallut livrer contre les forces de la nature et l'opposition des hommes emplit le livre excellent que vient de publier M. l'ingénieur Delmer, le grand technicien que l'on a nommé à juste titre « Le père du canal Albert » (1).

Le canal Albert n'est rien moins que le plus puissant ouvrage du génie civil réalisé en Belgique. Porte ouverte sur la mer, il réunit et rapproche la Cité des Princes Evêques, Liège, reine des villes mosanes et Anvers, la grande métropole maritime.

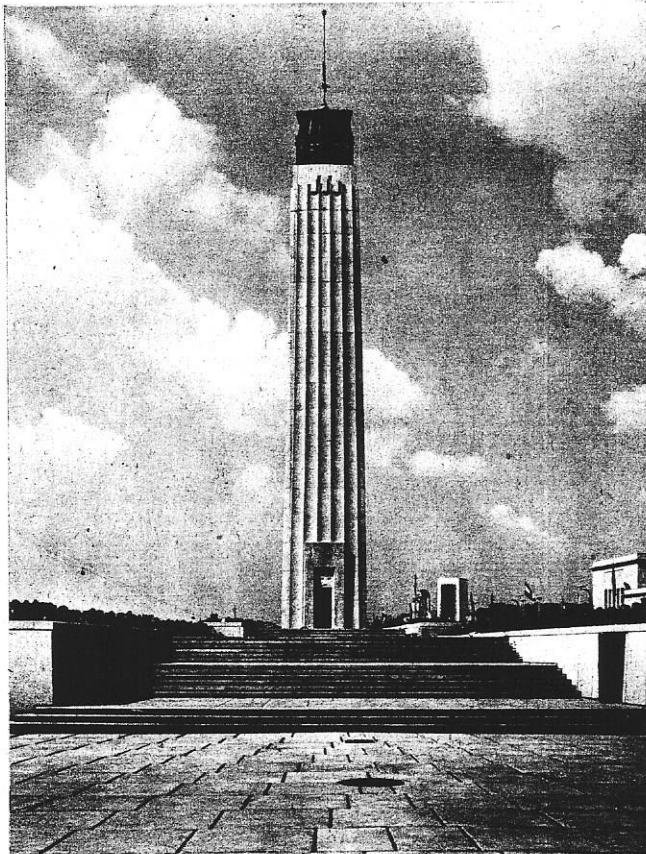
Sous quelque aspect qu'on le considère, son importance est con-

(1) « Le Canal Albert » par M. Delmer, ingénieur, secrétaire général du Ministère des Travaux Publics. Editions Stone, Liège.

Canal Albert, Mémorial du Roi. Pointe amont du monument. Architecte Joseph Moutschen. Entreprises S. A. Bemat, Liège et Bruxelles.

(Photo G. Jacoby.)

L'épi-girouette avec couronne royale et les ports, ainsi que les hampes, le tout en bronze, sont de la firme Edm. et G. Sacré, quai Saint-Léonard, 17, à Liège.



Canal Albert. Mémorial du Roi. Vue arrière du phare, à la pointe amont du monument. Architecte Joseph Moutschen. (Photo G. Jacoby.)

Les portes, les châssis et la lanterne en bronze ont été fournis par la Société Chamebel, à Vilvorde.

sidérable. Non seulement le canal Albert éclaircit la situation embrouillée créée par la compétition des ports belges et néerlandais, mais il facilite et simplifie la circulation fluviale, rapproche les ports de mer, assure au pays le bénéfice de l'activité industrielle résultant de l'exploitation du bassin houiller limbourgeois, constituant de ce fait un élément essentiel du système mosan, axe d'un développement économique nouveau. Enfin, il renforce stratégiquement au nord le système défensif belge, non seulement en supprimant la tête de pont de Maestricht, mais en étalant sur une importante partie de notre frontière une protection naturelle d'une incontestable valeur. Il y a quelques mois, nous avons publié une étude documentée sur la conception et la construction du canal Albert. Nous sommes heureux, aujourd'hui, de présenter à nos lecteurs le mémorial édifié à l'entrée du canal, au point exact où la magnifique voie d'eau naît de la Meuse.

L'œuvre monumentale du célèbre architecte Joseph Moutschen commémore dignement la construction du canal Albert, et la mémoire du grand Roi qui accorda à ses initiateurs, avec le patronage de son autorité, l'appui de sa compréhension et de son expérience. C'est en signe d'une juste reconnaissance nationale que l'ouvrage porte son nom et que le présent mémorial dresse, à la pointe extrême de la presqu'île de Monsin, sa silhouette déjà légendaire.

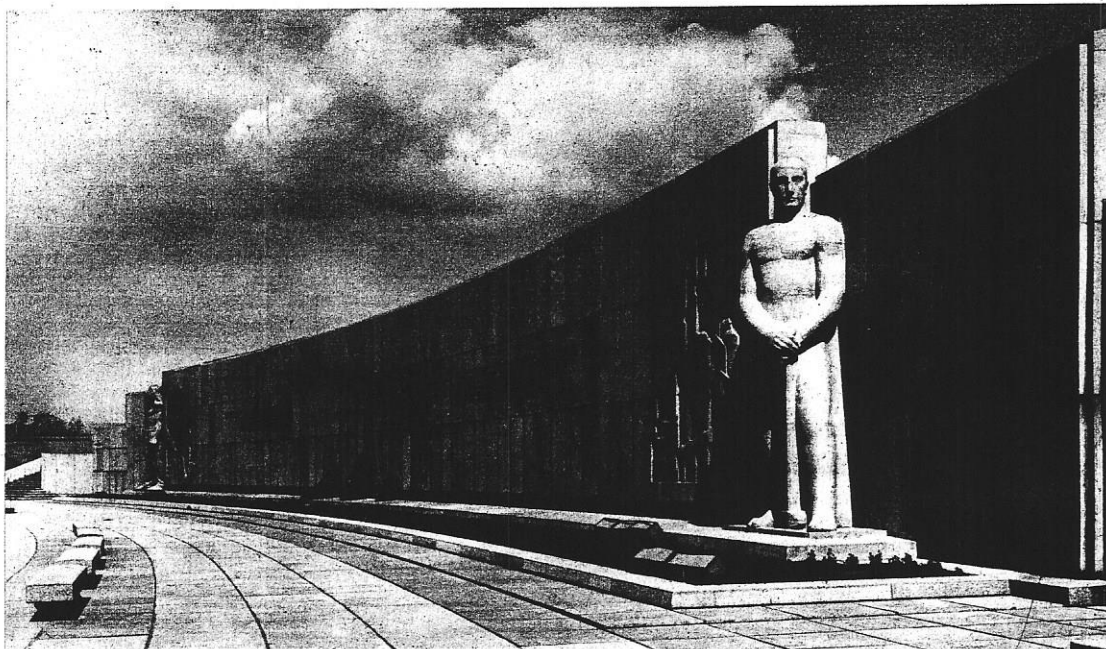
L'Exposition Internationale de l'Eau, hâtivement close en raison des événements après avoir connu un succès des plus réels, constituait la partie brillante et en quelque sorte populaire de la commémoration du bon achèvement du canal Albert. Le présent mémorial, œuvre de grand prestige architectural, représente la partie durable de cette commémoration.

Le mémorial du canal Albert, édifié à la pointe de la presqu'île, au delà du pont de Marexhe, signale l'entrée de la nouvelle voie d'eau, à l'endroit où la Meuse s'infléchissant alimente de son flux le court chenal de l'ancien port charbonnier. Devenu l'élément jointif du fleuve et du canal, ce chenal fortement élargi pour remplir sa nouvelle mission donne accès à la première écluse toute proche, laquelle précède vers Liège le nouveau port maritime de Monsin.

D'une architecture couchée, solidement accroché au sol, adapté à l'expression du vaste site, le mémorial couvre une superficie de deux hectares et regarde un plan d'eau de 2.500 m. de longueur sur 220 m. de largeur.

C'est un monument urbanisé, conçu et composé dans son étendue, définissant son expression spatiale en fonction de son plan terrier. Il vit vraiment dans sa totalité.

Vu de face, vers Coronmeuse, il présente un phare surmonté d'un haut fanal, animé à sa base par une figure monumentale du roi Albert. Vu latéralement, des berges dominant de 4 à 5 mètres le plan du fleuve, l'ensemble présente une belle et paisible horizontalité. Les collines entourant la val-



Le mémorial du canal Albert. Vue d'ensemble du mur de soutènement. Aux ailes, les figurations des têtes de pont du canal, Liège et Anvers; au centre, le tracé de la grande voie d'eau. Arch. Joseph Moutschen.

(Photo G. Jacoby.)

En haut : vue générale de l'extrémité des jardins et du phare. En bas : un aspect du mémorial vers le mur d'appui du pont Marexhe. A gauche, l'un des escaliers vers le tablier du pont. Arch. Joseph Moutschen.

(Photo G. Jacoby.)

Tous les matériaux pour béton tels que graviers et sable de Meuse, sable de Loumal, ciments, ont été fournis par la firme spécialisée « Dragages — Henri Brock et ses fils », à Bressoux.

lée permettent des vues panoramiques ou surplombantes souvent imprévues et toujours d'un grand charme, le mémorial ayant de toute part comme fond un paysage sinueux mi-industriel mi-agreste. Sa conception ne rappelle aucune solution connue, elle n'implique aucune réminiscence. Son parti résulte logiquement et simplement de la double connaissance et de la double étude de l'emplacement et du programme. Sa modernité résulte du choix de moyens toujours rationnels et d'une mise en œuvre excellente.

Malgré son emplacement au milieu d'une nappe d'eau considérable, la pollution de l'atmosphère par la grande activité industrielle de la région imposait des formes dépouillées, des surfaces unies, des matériaux résistant à l'encrassement des poussières charbonneuses, au ruissellement des pluies, aux morsures des acides. Les matériaux utilisés se limitent donc au petit granit, au verre, au bronze, au béton armé utilisé en dalles de pavement, principalement pour l'esplanade vers le pont de Marexhe.

Le plan d'ensemble, très gracieux, proportionné aux destinations diverses du mémorial, se prête à la promenade en tant que jardin, aux fêtes nautiques, aux manifestations publiques justifiées par sa valeur symbolique.

On remarquera le jeu des courbes légères, inspirées sans doute par la forme doucement incurvée de la rive fluviale. La composition des jardins s'appuie au monumental mur de soutènement qui constitue à proprement parler le monument du canal Albert. Ce mur, de forme courbe, entièrement revêtu de dalles de petit granit, rattrape à l'aide de deux grands escaliers du même matériau la différence de niveau entre le tablier du pont de Marexhe et l'assiette de la presqu'île. Il magnifie la construction du canal par un plan schématique de son tracé, gravé en intaille, aboutissant à deux bas-reliefs d'une même facture synthétisant les éléments caractéristiques des deux têtes de notre grande voie fluviale de l'Est. A gauche, c'est l'évocation du port d'Anvers (navires, transbordeurs, grues, cathédrale); à droite, c'est une figuration de la Cité Ardente et de sa région industrielle (terrils, hauts-fourneaux, transbordeurs, Maison Curtius. Les deux

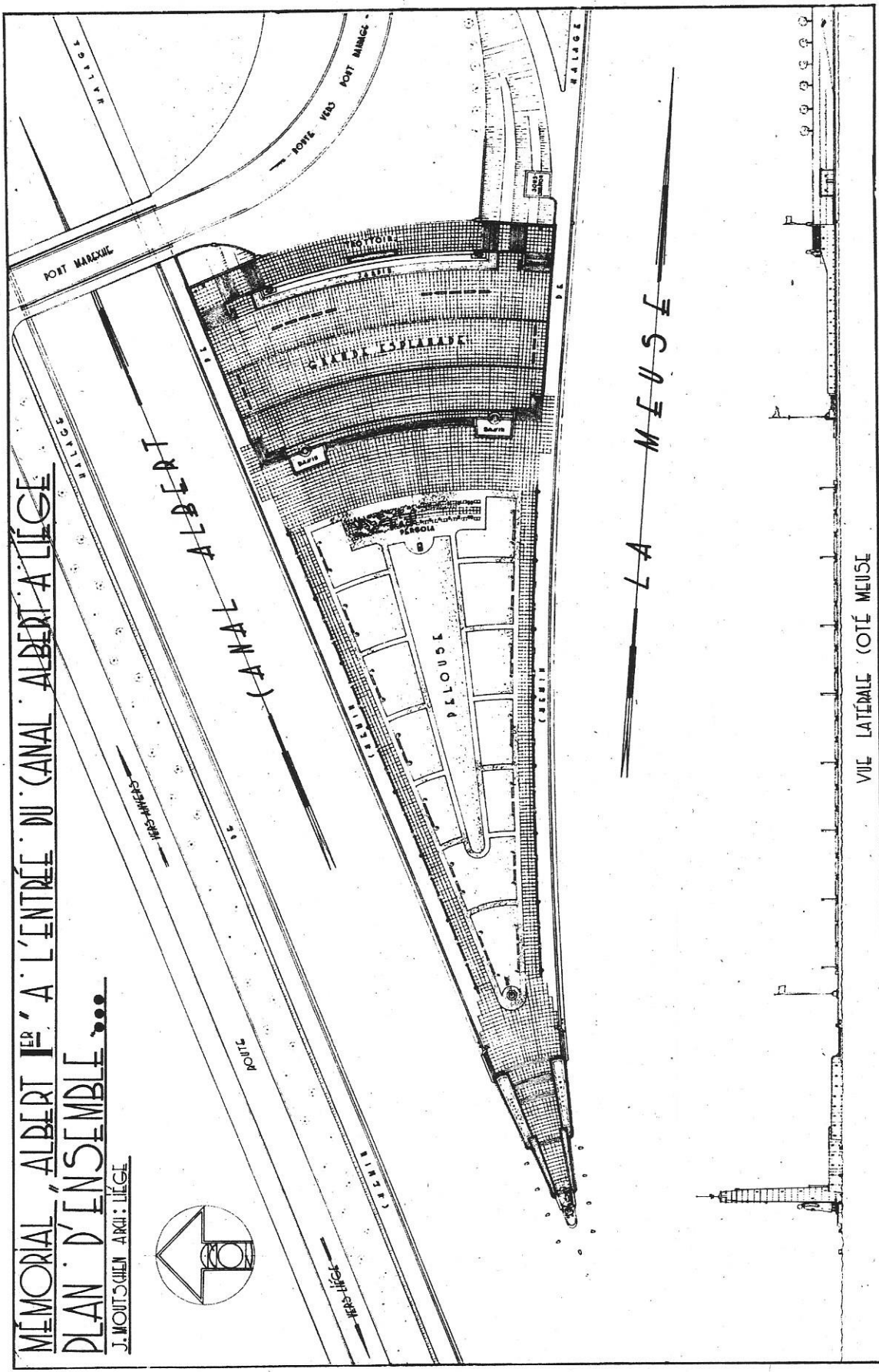
bas-reliefs sont eux-mêmes cantonnés par deux puissantes figures de 6 m., d'une attitude hiératique, un débardeur et un puddleur. Au pied du mur d'appui s'étend la grande esplanade. Elle est pavée en grandes dalles de béton de 1.10 m. X 1.10 m., à larges joints creux. Deux groupes de bancs de pierre regardent l'éperon; d'autres bancs font face aux rives. Un escalier incurvé conduit au niveau du jardin. Il est flanqué symétriquement de deux fontaines d'une vasque, recevant chacune le jet de six cracheurs de bronze. Ces fontaines sont dominées par des mâts de misaine de 25 m., munis de tous leurs agrès et susceptibles de recevoir le grand pavois.

Le jardin est triangulaire. Dans son axe une pergola fleurie couvre un pavement en dalles de grès irrégulières rejointoyées de gazon. Ce pavement se prolonge en allées parmi les pelouses. De petits ifs taillés encadrent ces bancs nombreux, placés parallèlement aux promenades qui surplombent légèrement des chemins de halage.

Pour neutraliser l'effet de dissymétrie produit par la rive courbe vers la Meuse, l'aire du jardin est légèrement renflée. Les chemins de halage, qui sont en cailloutis, disposent également de bancs nombreux, placés par deux entre les lampadaires en petit granit, ornés de hublots éclairants en bronze et verre pressé.

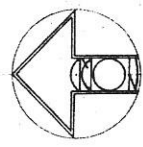
A l'extrémité des pelouses, un mât en bois verni s'enlève au-dessus d'un banc circulaire. Les chemins de halage s'achèvent devant deux embarcadères. L'extrême pointe de la composition comporte deux niveaux accessibles par un jeu d'escaliers et de paliers. Le phare, dont la masse est à l'échelle du cadre, élève à 40 m. environ un fanal à éclipses, balisant une direction aéronautique. Sa base, son fût, les murs qui le contrebutent, et qui ont pour but d'incorporer le phare à l'ensemble architectural, sont revêtus de dalles de petit granit. Pour rompre la rigidité des volumes quatre jardinières surmontent ces murs d'un apport de verdure. De même sur certaines faces du phare s'accrocheront des plantes grimpantes.

Sur la face principale du fût se dresse une figure en pied du Roi défunt. Haute de 12 m. 65, c'est une silhouette typique,



MÉMORIAL "ALBERT I^{ER}" A L'ENTRÉE DU CANAL ALBERT À LIÈGE
 PLAN D'ENSEMBLE

J. MOUTSCHEN ARCHIT. LIÈGE

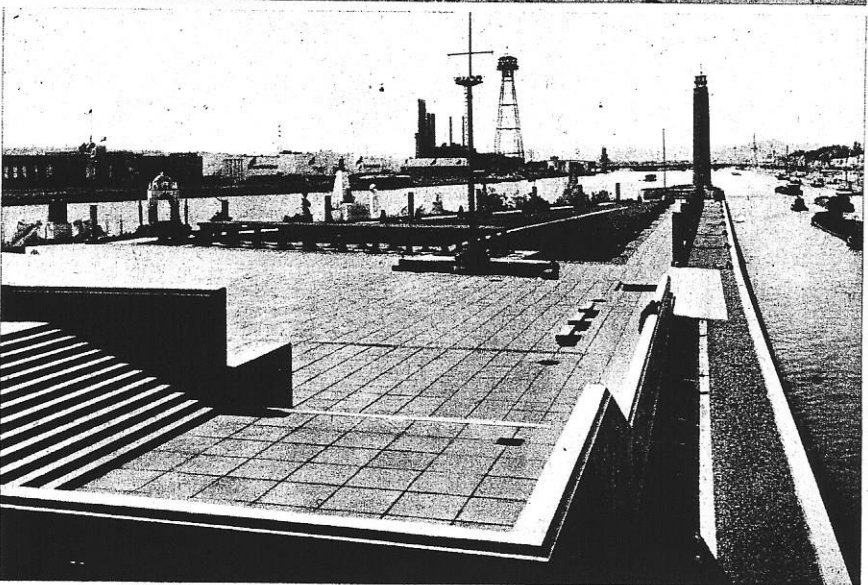
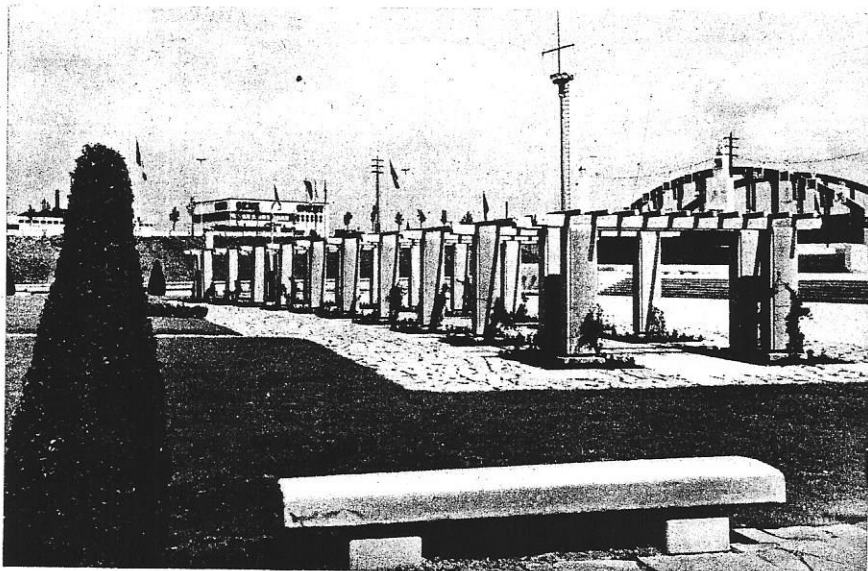


VIE LATÉRALE CÔTÉ MEUSE

Plan d'ensemble du mémorial Albert à Liège. Arch. Joseph Moutschen. De droite à gauche, le mur de soutènement et ses escaliers d'accès vers le pont de Marethe; la grande esplanade et la petite esplanade séparées par un escalier flanqué de fontaines; la pergola; les pelouses coupées d'allées; le mat dressé dans l'axe du phare; les deux débarcadères; les jardins flanquant les paillets d'accès au phare; le phare et la statue du roi vers l'eau. Des deux côtés de l'éperon s'étendent les chemins de halages, dominés par des promenades.

En haut : La pergola qui sépare des jardins l'esplanade devant le mur d'appui. En bas : aspect général de l'esplanade et des jardins vers la pointe de la presqu'île de Monsin. Architecte Joseph Moutschen.

(Photo G. Jacoby.)



debout et la tête nue, sans accessoires symboliques ni décor, celle du Roi constructeur qui attacha son nom à un grand travail humain, essentiellement pacifique. La pose est aussi naturelle que le permettait le sens même de l'ouvrage et la composition fait honneur à son auteur le sculpteur M. Rau.

La hauteur de la silhouette du Roi permet de l'apercevoir de toute part, tout en gardant une échelle suffisante par rapport à la grande nappe d'eau qui précède le phare et au paysage d'alentour. Le socle, avancé en proue, est précédé de 9 pilots de protection qui donnent l'échelle et empêchent l'accès au perré ancien noyé sous 20 cm. d'eau.

Au-dessus de la porte d'entrée du phare, un lion héraldique stylisé et la devise nationale « L'Union fait la force » paraissent en lettres saillantes. Les inscriptions du mur de soutien sont gravées en intaille, en lettres très simples et monumentales. Le mémorial est doté d'une décoration lumineuse permettant des effets différents : l'éclairage normal produit par la combinaison des lampadaires, du phare tournant et des 9 fanals des balises saillant du fleuve au pied de la silhouette royale; l'illumination ajoutant à ces éclairages les feux de puissants projecteurs, illuminant les sculptures du mur courbe et la figure illustrant le phare. L'illumination des fêtes, comprenant en plus l'éclairage par projecteurs des grands mâts de l'esplanade, les lampes des fontaines et les projecteurs colorés devant la statue du Roi.

Les effets de fêtes sont obtenus en garnissant les deux mâts de misaine de la flamme nationale et de cordages marins formant le grand pavoi. De grands pavois peuvent également décorer le phare. Dans ce but des cordages peuvent être tendus entre les murs de base du phare et son sommet, lequel est pourvu d'anneaux métalliques. Hissant les trois couleurs, le mât de 17 m., placé dans son axe, achève de donner à la presqu'île un aspect nautique.

Le peu d'importance relative des fontaines du grand escalier permet d'éviter un aspect trop vide lorsque l'eau ne jaillit pas. Néanmoins, aux jours de liesse leur fonctionnement crée une animation suffisante.

La volonté de ne dépenser que ce qu'il faut pour obtenir le résultat voulu inspira à l'architecte Moutschen la simplicité de la conception et de la construction. Celle-ci mit en œuvre des méthodes qui par l'outillage coûtent le moins. La pierre n'est pas utilisée en bloc, par assises, mais en plaques de revêtement servant de coffrage au béton armé; leurs dimensions étant appropriées au rendement le plus pratique.

Le bronze est dépourvu d'ornement, de même que le verre pressé. Ces techniques, aussi habiles qu'économiques, expliquent la rapidité de l'exécution pour un monument d'une importance qui le désignait comme une œuvre de longue haleine. Notamment pour la statue du Roi qui fut taillée entièrement en carrière. Le petit granit belge adopté provient des deux bassins d'exploitation de Liège et du Hainaut. Il est travaillé avec le souci d'adopter la taille la plus adéquate à la destination, et la mieux adaptée à l'outillage métallique ou aux méthodes de travail manuel les plus récentes. Les tailles meulées, bouchardées, ciselées à 10 coups ou brutes, ne comportent qu'un seul type et sont réparties dans tout le monument.

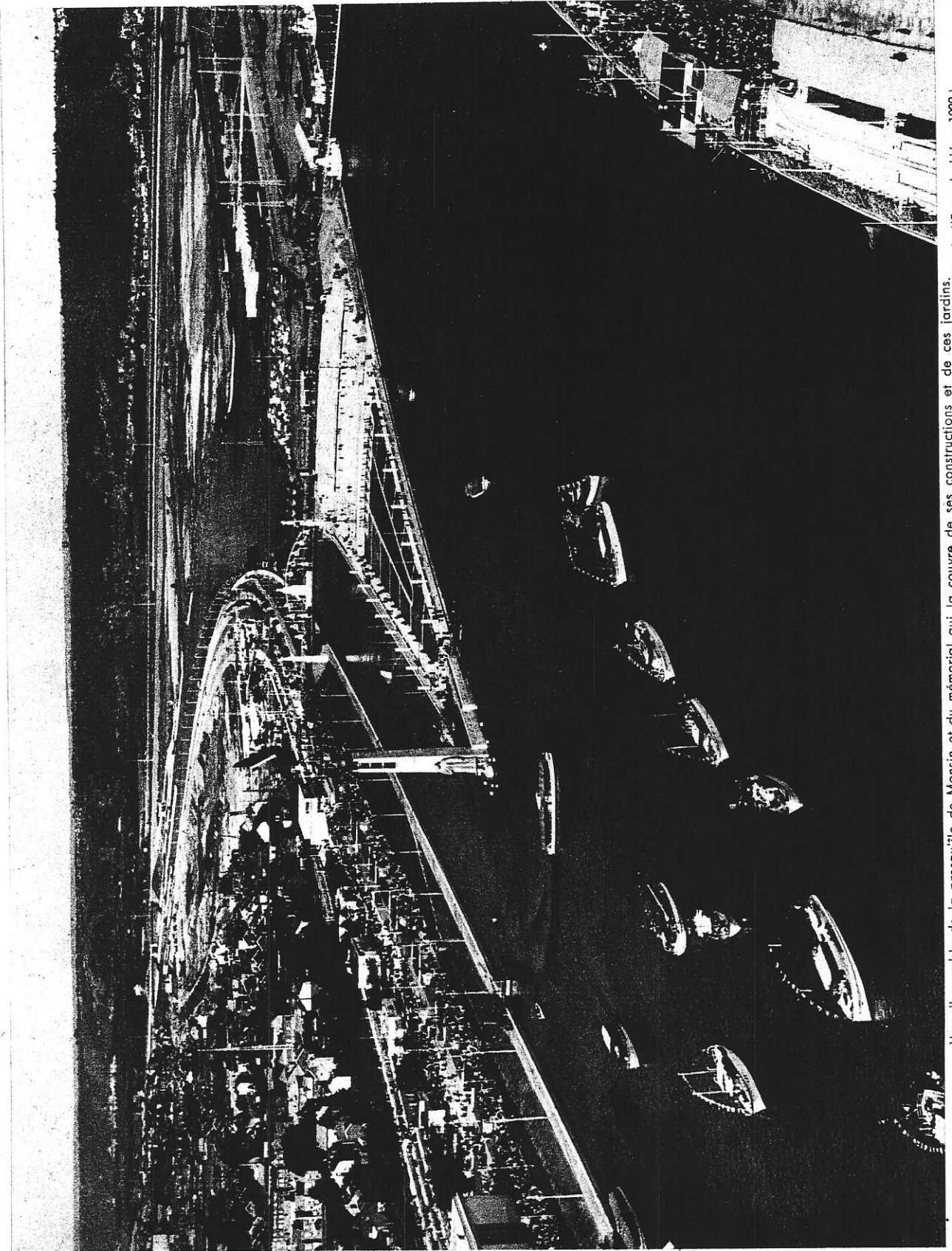
Tout ici est modelé pour résister au temps. Les matériaux, tous robustes, sont disposés simplement, les tassements sont prévus, de même que l'écoulement des eaux, pour lesquelles ont été ménagées rationnellement des rigoles intérieures et extérieures.

Le mémorial Albert, parfaitement unifié, formant un seul bloc rude mais harmonieux, peut être abandonné et vivre seul dans la durée. Il peut verdier avec douceur, se ruiner lentement en beauté selon la formule frappante du grand constructeur Perret : « L'architecture, c'est ce qui fait de belles ruines! » Car telle est la vertu des justes proportions et des beaux appareillages sans lesquels il ne peut exister d'authenticité architecturale.

Le mémorial Albert fut exécuté en 9 mois 1/2 de travail effectif par la S. A. Bétons et Matériaux (BEMAT), à Liège et à Bruxelles. Commencé en septembre 1938, il fut achevé le 29 juillet 1939. Sa réalisation exigea 8.500 m³ de déblais, 21.000 m³ de remblais, 600 pieux de fondation, 5.000 m³ de béton armé et ordinaire, 1.200 m³ de pierre de taille monumentale, 130 m³ de pierre sculpturale comprenant des blocs de 10 et 15 tonnes.

Ce remarquable travail honore, une fois de plus, le grand architecte Joseph Moutschen, dont l'œuvre est puissante et variée. Aisément praticable aux foules, le mémorial, voisin du palais de la Ville de Liège, sera utilisé fréquemment pour l'organisation de fêtes communales. Il sera, plus tard, l'un des jardins d'un quartier moderne d'habitations projeté sur les rives assainies et embellies qui lui font face.

Pierre-Louis FLOUQUET.



Vue d'ensemble de la presqu'île de Monsin et du mémorial qui la couvre de ses constructions et de ses jardins.
(Photo des archives photographiques du journal « Le Soir », prise lors de l'inauguration de l'Exposition Internationale de l'Eau, de Liège 1939.)